

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Le bétail en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 221-232

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__221_0

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

Le bétail en Europe.

PREMIÈRE PARTIE.

Le bétail en France.

Il existe entre le bétail et la production céréale une relation tellement étroite, tellement intime, que les deux termes peuvent être considérés comme corrélatifs. Sans bétail, en effet, pas d'engrais; sans engrais, pas de récolte. Mais le bétail n'est pas seulement la condition essentielle de la production céréale, il donne encore une substance alibile qui a pris rang aujourd'hui parmi les consommations de première nécessité, la viande. Il contribue également à l'alimentation publique par le lait et ses dérivés, beurre, fromage, etc. Ce n'est pas tout : l'industrie lui doit une partie de ses matières premières et notamment les laines, les peaux, les suifs, la corne, le noir animal, etc. Comme agent de locomotion, il est l'âme de l'agriculture. C'est lui qui transporte aux champs les engrais, les instruments de travail, les travailleurs eux-mêmes; c'est lui qui ramène les récoltes et les conduit ensuite au marché. Enfin le bétail est, avec nos voisins, l'objet d'un mouvement commercial dont l'activité, malgré des oscillations accidentelles, est sensiblement croissante. Le bétail est donc un élément important de la richesse publique, une portion considérable du capital mobilier d'un pays, et toutes les mesures qui contribuent à l'accroître ajoutent à l'aisance générale, parce qu'à cet accroissement correspond, avec un rendement plus élevé du sol, l'extension des services de toute nature qu'il rend à l'agriculture et à l'industrie.

La question du bétail a eu de tout temps sa valeur, son intérêt. A toute époque elle a justement préoccupé tous ceux qui voudraient voir se résoudre, dans le sens le plus favorable à l'humanité, le redoutable et éternel problème de l'accord des subsistances et de la population. Mais jamais peut-être elle n'avait été, tant en France qu'à l'étranger, l'objet d'une aussi vive sollicitude que de nos jours. C'est que deux faits considérables lui ont donné, au moins dans notre pays, une importance exceptionnelle : 1^o la libre entrée des céréales de l'étranger et, comme conséquence, la nécessité pour la culture indigène de lutter contre leur concurrence par une production plus abondante; 2^o le renchérissement rapide de la viande par suite,

d'abord, du progrès de la richesse publique, qui a sensiblement augmenté le nombre des consommateurs, puis du développement du réseau ferré qui a eu pour résultat de niveler, en les élevant, les prix de toutes choses. Le morcellement n'a pas été étranger non plus à ce phénomène économique en réduisant les surfaces destinées à l'élevé du bétail. Enfin les taxes exagérées d'octroi, de place, de marché, et l'élévation continue des valeurs locatives dans les villes, n'ont pas peu contribué à le déterminer.

Quelle a été, sur le mouvement du bétail en France, l'influence des circonstances économiques diverses dans lesquelles s'est trouvé le pays? Si le progrès agricole est réel; si, comme semblent l'attester les enquêtes générales et les recherches particulières les plus dignes de foi, la fécondité du sol a grandi sous l'action combinée de fumures plus abondantes, de labours plus profonds, de meilleurs assolements, d'amendements énergiques, d'un outillage plus efficace; si le domaine arable s'est étendu par des défrichements de forêts, par la mise en valeur de marais, de landes, de terres vaines et vagues; si les cultures fourragères se sont multipliées, le bétail ne saurait être resté stationnaire. Les animaux ont dû se multiplier, et, dans le cas contraire, mieux nourris, moins fatigués par des travaux excessifs, par des transports sur des voies de communication défectueuses, ils ont dû voir se développer les qualités inhérentes à leur race.

Il serait possible, toutefois, que ce résultat eût été retardé par de fréquentes sécheresses, par de nombreuses épizooties, ou encore que le cultivateur, alléché par les hauts prix de la boucherie, eût laissé dégarnir outre mesure ses étables. Peut-être aussi l'affaiblissement progressif de l'écart entre la valeur du bétail maigre et du bétail gras a-t-il pu ralentir l'industrie de l'élevage.

Ces doutes ne pourraient être résolus que par des dénombrements périodiques faits avec le plus grand soin et à des époques assez rapprochées pour que l'effet des circonstances extraordinaires puisse disparaître dans le grand nombre des observations. Malheureusement les recensements du bétail ont été rares en France. Il est à regretter, en outre, qu'ils n'aient pas été opérés d'après des bases uniformes. D'un autre côté, en présence des résistances effectives ou redoutées des cultivateurs, un grand nombre de maires (les maires sont les organes obligés de tous les recensements en France) ont dû certainement substituer de simples évaluations à un dénombrement réel. Enfin, il est plus que probable que le bétail entretenu dans les villes n'a jamais figuré dans ces énumérations.

C'est l'analyse de ces recensements, quelque incomplets, quelque peu conoluants qu'ils puissent être, que nous entreprenons dans cette première étude. Nous y joindrons tous les documents accessoires qui nous paraîtront s'y rattacher, notamment en ce qui concerne le mouvement des prix et de la consommation, le rendement moyen en viande des divers animaux à plusieurs époques, le revenu brut qu'ils donnent à l'agriculture, les pertes annuelles dont ils sont l'objet par les accidents et les maladies, les encouragements officiels, le mouvement des échanges avec l'étranger, enfin l'état actuel de l'assurance contre la mortalité du bétail.

I. ÉTAT DU BÉTAIL EN FRANCE A DIVERSES ÉPOQUES.

Lavoisier, le plus éminent précurseur, après Vauban, de la statistique officielle en France, attribuait à notre pays, en 1789, d'après de simples évaluations, mais dont l'exactitude relative devait être confirmée plus tard par les recensements,

7,089,000 têtes de gros bétail, 20 millions de moutons, 4 millions de porcs et 2,048,000 chevaux.

M. Moreau de Jonnés cite (*Statistique de l'agriculture en France, 1848*) un recensement des animaux domestiques opéré en France en 1812 et qui aurait révélé l'existence (probablement pour les 86 anciens départements) de 7,726,838 bêtes de gros bétail; de 27,338,474 moutons, de 4,655,700 porcs, et de 2,285,310 chevaux (ceux de l'armée non compris), en tout 42,006,322 animaux de ferme.

Nous avons vainement recherché les originaux de ce dénombrement. Mais nous avons trouvé dans le consciencieux ouvrage publié en 1819 par l'ancien ministre Chaptal, sous le titre de *l'Industrie française*, des données statistiques : 1° sur les chevaux et mulets; 2° sur les bêtes à cornes. La date du document relatif aux chevaux n'est pas indiquée; l'auteur déclare seulement en avoir trouvé les éléments dans les renseignements recueillis par l'administration des haras et dans des états fournis, à diverses époques, par les préfets au ministère de l'intérieur. En voici, au surplus, le résumé : chevaux, juments et mulets, 1,656,671; poulains au-dessous de quatre ans, 465,946; total 2,122,617. Quant aux bêtes à cornes, l'auteur rapporte à 1812, comme M. Moreau de Jonnés, la date du recensement qui les concerne. Il est certain que les tableaux annexés à *l'Exposé de la situation de l'Empire* du 25 février 1813 contiennent un état par département des animaux de race bovine, mais sans aucune indication sur sa date. Le total pour les 86 anciens départements est, d'après ces tableaux, reproduits par M. Chaptal, de 7,561,184. Nous en donnons le détail plus loin. Cet auteur attribue à la France, à la même époque, 35,188,910 moutons, 3,900,000 porcs et 2,400,000 ânes.

Tous ces chiffres, dont les deux derniers paraissent être de simples estimations, diffèrent assez notablement de ceux de M. de Jonnés, bien que les deux auteurs paraissent ou du moins déclarent avoir puisé à la même source.

Second dénombrement en 1829, dont voici les résultats : 9,130,632 bêtes à cornes, 28,930,181 moutons, 4,968,597 porcs et 2,453,712 chevaux (ces derniers recensés en 1825). C'était, pour 100 animaux, 21 bêtes à cornes, 64 moutons; 10 porcs et 5 chevaux.

Troisième dénombrement en 1839, qui élève l'effectif de la race bovine à 9,936,538 bêtes (20 p. 100), le nombre des moutons à 32,151,430 (64 p. 100); celui des porcs à 4,910,712 (10 p. 100); enfin celui des chevaux à 2,818,496 (6 p. 100).

Quatrième dénombrement en 1852, dont les résultats sont les suivants : 13,954,294 bêtes à cornes (25 p. 100); 33,281,592 bêtes à laine (60 p. 100); 5,468,052 porcs (9.9 p. 100); et 2,866,054 chevaux (5.1 p. 100). — Un recensement spécial de ces derniers animaux, opéré par les soins de l'administration des haras en 1850, en avait porté le nombre à 2,983,966¹.

Un cinquième recensement opéré en 1857 signale une diminution pour tous les animaux, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après :

	Race bovine.	Race ovine.	Race porcine.	Race chevaline.	Total.
Totaux.	12,765,944	27,186,084	4,910,721	2,815,759	47,678,508
P. 100.	26.78	57.04	10.29	5.89	100.00

1. Le résultat de ce recensement est de 2,878,932, non compris la Corse, la Seine et Seine-et-Oise, et de 2,983,966 en prenant, pour ces départements, les nombres de 1839.

Cette diminution n'est qu'apparente pour la race bovine ; elle résulte d'un changement dans le mode de recensement, les instructions ministérielles ayant prescrit de tenir compte, non du total des veaux *nés dans l'année*, comme en 1852, mais du nombre des veaux trouvés dans les étables au moment de l'opération. De là une réduction d'au moins 1,200,000 têtes, surtout si l'on tient compte de cette circonstance que le recensement de 1857 a eu lieu en automne, c'est-à-dire à une époque où probablement le plus grand nombre des veaux nés dans l'année avait été livré à la boucherie. La différence est encore plus sensible, au moins proportionnellement, pour la race ovine, dont l'effectif serait tombé, de 32,281,592 en 1852, à 27,186,084. Une diminution aussi considérable en cinq années (18 p. 100), est-elle probable ? Le recensement de 1857 ne contiendrait-il pas des omissions ou celui de 1852 des exagérations ? ou bien encore une forte épizootie aurait-elle sévi dans l'intervalle des deux opérations ? Enfin, des sécheresses prolongées auraient-elles obligé les propriétaires à envoyer prématurément leurs animaux à la boucherie ? autant de questions que l'insuffisance des documents officiels ne permet pas de résoudre. Il est permis de croire toutefois que, par suite des progrès du morcellement, de l'amodiation des communaux, de l'interdiction du pâturage dans l'intérêt du gazonnement ou du reboisement des montagnes, mesures prises sur une assez large échelle pendant ces dernières années, l'élevage du mouton a dû diminuer.

L'étude séparée du mouvement des divers animaux de chaque race, de 1812 à 1857, eût probablement conduit à des enseignements d'un certain intérêt ; mais les différences dans la forme des recensements ne permettent de la faire que pour un petit nombre seulement, comprenant les races chevaline, mulassière, asine, porcine et caprine.

Chevaux. — Leur nombre n'a pas très-sensiblement augmenté dans ces dernières années. Évalué, comme nous l'avons vu, à 2,048,000 en 1789, par Lavoisier, il s'élevait à 2,285,310 en 1812 (d'après M. de Jonnés, et à 2,122,617, mulets compris, d'après M. Chaptal), à 2,453,712 en 1829, à 2,818,496 en 1839, à 2,866,054 en 1852, à 2,815,759 en 1857. L'accroissement, sous l'influence de la paix et du développement de la richesse publique, a été, de 1812 à 1852, de 25 p. 100 ou du quart. La légère diminution constatée en 1857, si elle est réelle, peut s'expliquer par la concurrence des chemins de fer. Les causes de l'augmentation ou de la diminution du nombre des chevaux sont, d'ailleurs, assez complexes. Et d'abord, là où, comme en Angleterre, en Belgique et dans une notable partie de la Suisse, les labours et tous les transports de la ferme se font avec des chevaux, leur nombre doit être relativement plus considérable que dans les pays où, ainsi qu'en France, les mêmes travaux s'exécutent le plus souvent avec des bœufs. D'un autre côté, selon que les besoins de l'armée sont plus ou moins considérables, et les prix payés par l'administration de la guerre plus ou moins élevés, l'élevage s'accroît ou faiblit. Une épizootie, une forte importation ou exportation, peuvent également, d'une année à l'autre, élever ou abaisser les existences.

Si le total des animaux de race chevaline ne paraît pas s'être sensiblement modifié de 1839 à 1857, il n'en est pas entièrement ainsi du rapport des adultes aux poulains et pouliches. Toutefois, la différence nous paraît provenir surtout d'une différence dans le classement au point de vue des âges. Voici, au surplus, les nombres officiels :

	Chevaux.	Juments.	Poulains.	Total.
1812 ¹	970,776	951,238	363,296	2,285,310
1839	1,271,630	1,194,231	352,635	2,818,496
1850 ²	1,165,552	1,258,858	559,556	2,983,966
1852	1,140,400	1,115,305	610,349	2,866,054
1857	1,135,969	1,131,895	547,895	2,815,759

L'écart le plus considérable entre les résultats du recensement de 1839 et des trois suivants est dans le nombre des poulains, qui aurait presque doublé en 13 années, sans qu'un pareil accroissement puisse s'expliquer autrement que par un changement dans les époques du recensement, ou peut-être dans l'indication de l'âge auquel l'animal a dû être classé parmi les adultes ou les poulains. A ce point de vue, les trois autres dénombrements nous paraissent avoir été faits avec une certaine uniformité, en ce sens que, pour ces opérations, seuls les animaux de quatre ans et au-dessus ont été considérés comme adultes. Il paraît en avoir été de même à l'occasion du recensement effectué sous le premier Empire et cité par Chaptal. Nous avons vu, en effet, que, d'après les données de cette opération, on aurait compté 465,946 poulains pour un total de 2,122,617 animaux. Quant au rapport des mâles aux femelles pour les adultes, il a oscillé, d'une année à l'autre, avec des différences plus ou moins sensibles. Le maximum de ces différences tombe en 1850, le minimum en 1857.

La Statistique officielle évalue le prix moyen des animaux de la race chevaline pour la France entière, en 1839, à 172 fr. pour le cheval, à 146 fr. pour la jument, à 70 fr. pour le poulain. Les prix recueillis en 1852 sont sensiblement plus élevés : 246 fr. pour un cheval de trait ; 372 fr. pour un cheval de selle ; 275 fr. pour une jument poulinière, et 111 fr. pour un poulain d'un an. M. Chaptal estimait, en 1819, le prix moyen d'un cheval ou d'une jument à 250 fr. ; celui d'un poulain de moins de quatre ans à 100 fr.

Nos principales races se répartissent géographiquement ainsi qu'il suit : région du nord : races flamande et picarde ; — région de l'ouest : races normande, bretonne et poitevine ; — région de l'est : races ardennaise et lorraine ; — région du centre : races percheronne, bérichonne, limousine et auvergnate ; — région du midi : races camargue, bigordane, etc., etc.

On a calculé qu'en France un cheval convenablement nourri consomme par année 40 q. m. de fourrage et 36 hect. d'avoine. La jument consomme $\frac{1}{4}$, et le poulain $\frac{1}{5}$, moins.

On connaît la mesure par laquelle l'administration de la guerre, après la campagne d'Italie (1859), a placé chez les cultivateurs, au lieu de les revendre à vil prix comme autrefois, les chevaux et mulets devenus disponibles à la suite de la réduction de l'effectif. Cette mesure, dont elle paraît avoir eu à se féliciter, particulièrement au point de vue du bon entretien des animaux par les dépositaires, et des facilités qu'elle en a retirées pour la prompte préparation de l'expédition du Mexique, a eu, en outre, l'avantage de procurer à l'agriculteur de nouveaux moyens de transport et de travail, ainsi que des animaux de choix pour la reproduction.

Races mulassière et asine. — Les races mulassière et asine ont assez sensiblement diminué de 1839 à 1852. On avait recensé, en 1839, 373,841 mules et mulets,

1. D'après M. Moreau de Jonnés.

2. Recensement des haras.

ayant une valeur moyenne de 172 fr. par tête d'animal; en 1852, il ne s'en est plus trouvé que 315,831, dont la valeur moyenne par tête était de 183 fr. La race asine, représentée, en 1839, par 413,519 têtes (prix moyen, 39 fr.), n'en comptait plus que 380,180 en 1852 (prix moyen, 46 fr.). On se rappelle que M. Chaptal évalue à 2,400,000 le nombre des têtes vers la fin du premier Empire; mais cette évaluation ne paraît pas avoir eu même un recensement partiel pour base.

Bêtes à cornes. — Les animaux de cette race se répartissaient ainsi qu'il suit en 1812 et 1839 :

	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux et élèves.
1812	214,131	1,701,740	3,909,959	879,232 ¹
1839	399,026	1,968,838	5,501,825	2,066,849

En 1852, la forme de l'enquête change; les élèves proprement dits ou âgés d'un an et au-dessus (taurillons, bouvillons, génisses) deviennent l'objet d'une catégorie spéciale, et au lieu de faire connaître les veaux trouvés dans les étables au moment de l'opération, les agents du recensement se bornent à indiquer, conformément au questionnaire officiel, le nombre des veaux nés dans l'année, avec la triple distinction de ceux qui ont été destinés à l'élève, à la boucherie, et qui ont succombé aux maladies et accidents. Les faits recueillis dans les trois années ne peuvent donc être comparés. Et cependant, on trouve, pour quelques-uns de ces faits, d'assez grandes ressemblances entre 1839 et 1852. En effet, si le nombre des taureaux descend de 399,026 en 1839 à 289,097 en 1852, écart très-sensible, on trouve, pour les bœufs, 1,968,838 et 1,361,362; pour les vaches, 5,501,825 et 5,781,465.

Par suite d'un nouveau mode de dénombrement en 1857, les élèves d'un an et au-dessus sont confondus avec les adultes, au lieu de former une catégorie distincte, et les veaux sont classés à part. Nous avons ainsi les quantités ci-après, non comparables à celles des opérations précédentes :

Bœufs et bouvillons.	Taureaux et taurillons.	Vaches et génisses.	Veaux d'élève et de boucherie.	Total.
2,318,888	667,621	7,264,646	2,514,789	12,765,944

Il nous est permis d'espérer que le dénombrement de 1862 aura été effectué dans des conditions plus satisfaisantes, et notamment qu'il aura classé séparément les adultes, les élèves et les veaux trouvés au moment de l'opération.

Si les recensements qui nous occupent, par le fait des modifications introduites successivement dans leurs formes, ne nous permettent pas de connaître avec certitude le mouvement du bétail à diverses époques, nous trouvons dans les *Rapports sur l'état de la vicinalité en France* des indices indirects, mais très-probants, de son accroissement. Ils ressortent du relevé ci-après, à quinze années de distance, des têtes de bétail *imposables à la prestation en nature*.

	Bœufs.	Vaches.	Total.
1841	1,524,355	784,759	2,309,114
1856	1,533,137	1,098,203	2,631,340

L'accroissement aurait porté à la fois sur les bœufs et les vaches, mais sur ces dernières surtout (40 p. 100). Ce résultat était facile à prévoir, les progrès du

1. M. Chaptal a imprimé, par erreur, 291,021 (tome I^{er}, page 223), chiffre tout à fait inexplicable, le total des veaux d'élève, pour les 86 départements, étant bien, d'après les tableaux de l'*Exposé de l'Empire*, de 879,232.

morcellement ayant toujours pour conséquence de favoriser l'élève de la vache; que l'on a justement appelée le *bétail du petit cultivateur*.

Pour compléter cette monographie, disons que, d'après la Statistique de 1852, la perte moyenne annuelle de la race bovine est de 292,362, dont 217,408 par des maladies non épidémiques et 74,954 par des épizooties; c'est 2.08 p. 100¹.

De 1839 à 1852, le prix des bêtes à cornes s'est assez sensiblement élevé. Ainsi, en 1839, un taureau n'aurait coûté, d'après la Statistique officielle, que 84 fr. en moyenne; un bœuf, 153 fr.; une vache, 89 fr., et un veau, 26 fr. Voici les prix moyens de 1852, avec des distinctions qui nous paraissent essentielles :

Taureau.	Bœuf de travail.	Bœuf engraissé.	Vache pleine.	Vache non pleine.	Veau de boucherie.
137'	183'	255'	136'	98'	28'

Le prix de la viande de bœuf s'est d'ailleurs accru sans relâche en France, surtout à partir de 1853. C'est ce qui résulte des moyennes ci-après déduites des ~~mon~~curiales :

PÉRIODES.	Prix du 1/4 kil. de bœuf.	ANNÉES.	Prix du 1/4 kil.
1824-1833	0 ^r 41 ^c	1854	0 ^r 55 ^c
1834-1843	0 46	1855	0 58
1844-1853	0 48	1856	0 59
		1857	0 60

Cette hausse continue a été déterminée évidemment par une demande croissante et hors de rapport avec la production.

Si le nombre, à diverses époques, des têtes de bétail est un enseignement plein d'intérêt, celui qui ferait connaître les améliorations survenues dans les races et dans l'engraissement, n'aurait pas moins de valeur. Or, il résulte du témoignage de M. Garaud (membre du jury de Poissy depuis un grand nombre d'années), que, d'après la déclaration des bouchers eux-mêmes, les bœufs annuellement présentés aux marchés de Sceaux et de Poissy ont, depuis 1853, gagné de 6 à 8 p. 100 au rendement, c'est-à-dire qu'au lieu de 48 à 50 p. 100 de viande nette, en moyenne, ils donnent aujourd'hui au moins 60 p. 100. Voici, sur ce point, les renseignements donnés par M. Heuzé (*Année agricole, 1863*, p. 200) :

1812-1820	298 ^k	1841-1850	353 ^k
1821-1830	328	1851-1855	355
1831-1840	351		

Ce renseignement est confirmé par le document officiel ci-après sur la moyenne du poids moyen net (les quatre quartiers) des bœufs, vaches et veaux abattus, à diverses époques, dans les villes chefs-lieux d'arrondissement.

	1816.	1820.	1833.	1839.	1846.	1849.	1854.	1862.
Bœufs	288 ^k	293 ^k	286 ^k	295 ^k	313 ^k	313 ^k	318 ^k	316 ^k
Vaches	180	174	181	191	198	209	219	209
Veaux	36	36	35	38	38	41	41	43

Nos principales races sont les suivantes : 1^o la *race flamande* : les vaches de cette race sont renommées comme laitières; mais les bœufs, excellents animaux de travail d'ailleurs, ont l'inconvénient de ne s'engraisser que difficilement et n'ont qu'un assez faible rendement en viande par suite d'une forte prédominance du système

1. Il est assez remarquable que ce coefficient est conforme à une évaluation de M. Chaptal en 1819.

osseux; 2° la *race normande*, dont la *cotentine* est la variété la plus saillante, se compose d'animaux de haute taille, d'un engraissement relativement facile et donnant un rendement considérable d'une viande de choix; 3° la *race bretonne*, justement estimée pour la rusticité de ses animaux, l'élégance de leur petite taille, la symétrie de leurs proportions, et par les qualités laitières des vaches; 4° le *charolais* (au centre de la France, dans la vallée supérieure de la Loire), c'est le *short-horn*, ou l'animal à courtes cornes de notre pays; engraissement un peu lent; qualités laitières médiocres; rendement abondant en viande de bonne qualité. Citons ensuite les *Salers*, race des montagnes d'Auvergne, remarquable par ses dimensions, sa rusticité et sa force; et les *limousins* dont les défauts de conformation pourraient disparaître par l'effet d'un croisement avec des animaux d'élite de la même race.

Bêtes à laine. — Les recensements de 1839 et 1852 ont constaté les existences ci-après :

	Béliers.	Moutons.	Brebis.	Agneaux.
1839	575,715	9,462,180	14,804,946	7,308,589
1852	452,575	9,613,446	14,496,015	8,719,556

La diminution des béliers est très-sensible; celle des brebis l'est beaucoup moins; l'accroissement ne porte que sur les moutons et les agneaux. En réunissant, d'une part, les béliers et les moutons, de l'autre, les brebis et les agneaux, on peut comparer ainsi qu'il suit les résultats de ces deux années avec ceux de 1857.

	Béliers et moutons.	Brebis et agneaux.
1839	10,037,895	21,113,535
1852	10,066,021	23,215,571
1857	9,474,369	17,711,715

La diminution des brebis et agneaux est surtout considérable en 1857. Elle se justifie (en la supposant réelle) par les circonstances que nous avons déjà indiquées : le morcellement de la propriété, l'amodiation des communaux, les défrichements de forêts, l'interdiction, au moins temporaire, du pacage dans les montagnes destinées à être reboisées ou gazonnées.

Le recensement de 1852 contient les indications ci-après sur la part des races perfectionnées et communes, en France, pour chaque catégorie d'animal.

	Béliers.	Moutons.	Brebis.	Agneaux.	Total.
Races communes . . .	395,806	7,073,874	11,844,480	7,157,460	26,471,620
— perfectionnées .	56,769	2,539,572	2,651,535	1,562,096	6,809,972

Ainsi, en 1852, la race perfectionnée formait le cinquième (20.46 p. 100) de la totalité des existences.

M. Chaptal répartit, comme il suit, les 35,188,910 têtes, qu'il attribue à notre pays, sous le premier Empire.

Mérinos purs.	Métis.	Races indigènes.
766,310	3,578,748	30,843,852

En réunissant les mérinos et les métis, les races perfectionnées représentaient, à cette époque, 12.34 p. 100.

En 1852, les pertes moyennes annuelles de la race ovine étaient évaluées à 1,799,665 têtes par les maladies non épidémiques, et à 762,139 par les épizooties;

ensemble 2,561,804, soit 7 p. 100 environ. Sa mortalité serait donc supérieure de 5 p. 100 environ à celle de la race bovine.

Le prix des animaux sur pied s'est assez notablement accru de 1839 à 1852, comme l'indiquent les chiffres ci-après :

	Bélier.	Mouton.	Brebis.	Agneau.
1839	16 ^r 05°	13 ^r 50°	9 ^r 20°	5 ^r 70°
1852	27 00	14 00	12 00	6 00

M. Chaptal évalue à 5 fr., en moyenne, le prix d'un mouton de race indigène non croisée sur la fin du premier Empire.

Le prix de la viande de mouton s'est élevé dans les proportions ci-après :

Périodes.	Le $\frac{1}{2}$ kil.	Périodes.	Le $\frac{1}{2}$ kil.
1824-1833.	0 ^r 42°	1844-1853.	0 ^r 50°
1834-1843.	0 48	1854-1857.	0 60

Races caprine et porcine. — Le nombre des boucs et chèvres s'accroît en France, et par les mêmes raisons que celui des vaches, c'est-à-dire par le fait du morcellement des cultures qui arrête le développement du gros bétail. Aussi peut-on dire que, si la vache est le bétail du petit cultivateur, la chèvre est la *vache du pauvre*. On en comptait 964,300 (prix moyen, 9 fr. 20 c.) en 1839, et 1,337,940 (prix moyen, 14 fr.) en 1852.

La race porcine s'est accrue, malgré la maladie et par conséquent le renchérissement de son principal aliment, la pomme de terre. De 4,910,721 (prix moyen, 35 fr.) en 1839, leur nombre s'était élevé à 5,246,403 (prix moyen, 49 fr.) en 1852. M. Chaptal en porte le prix moyen à 40 fr. vers la fin du premier Empire.

Le prix de la viande de porc a suivi le mouvement progressif que nous avons déjà signalé pour les autres animaux :

1824-1833.	0 ^r 43°	1854.	0 ^r 61°
1834-1843.	0 46	1855.	0 66
1844-1853.	0 50	1862.	0 74

Revenu donné par les animaux de ferme. — Aux termes de la Statistique agricole de 1852, un cheval ou une jument aurait donné, à cette époque (en travail, engrais et croît), un revenu annuel brut de 311 fr.; un mulet, de 251 fr.; un âne, de 90 fr. — Un taureau (engrais et saillie), de 95 fr.; un bœuf, de 172 fr.; une vache (travail, engrais, croît, lait), de 160 fr. — Une génisse ou taurillon, de 32 fr. — Un bélier (saillie, laine et engrais), de 15 fr.; un mouton, de 7 fr.; une brebis (croît, laine, engrais et lait), de 10 fr.; un agneau, de 3 fr. — Une chèvre (lait, croît, engrais), de 23 fr.; un porc (engrais, croît), de 31 fr. — Conformément à ces données, le revenu total annuel, donné par ces diverses races, se récapitule ainsi qu'il suit :

Race chevaline, mulet et âne.	Race bovine.	Race ovine.	Race porcine.	Race caprine.	Total.
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
998,661,604	1,259,560,341	266,326,349	155,909,694	27,225,678	2,707,683,666

II. CONSOMMATION DE LA VIANDE.

D'après la Statistique officielle, la consommation de la viande de boucherie, de 20 kil. par tête en 1839, s'était déjà élevée à 23^l,30 en 1852 pour la France entière. Dans les villes chefs-lieux d'arrondissement et dans les autres villes de 10,000

âmes et au-dessus, elle s'est accrue à peu près sans relâche, ainsi que l'indiquent les nombres qui suivent :

1844	48 ¹ ,95		1854	51 ¹ ,98
1849	51 ¹ ,99		1862	53 ¹ ,48

Si l'on ramène à 1,000 kil. le total des viandes consommées, pendant chacune des années qui suivent, dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, on trouve que la part de chaque animal dans ce total s'établit ainsi qu'il suit :

	1816.	1820.	1833.	1837.	1844.	1849.	1854.	1862.
Bœuf	360	360	351	314	318	317	293	311
Vache	105	90	111	122	113	119	147	137
Veau	144	145	142	153	149	148	141	145
Mouton	147	159	148	160	151	149	148	147
Agneau et chevreau . . .	13	12	13	16	14	17	15	13
Porc	212	212	200	197	198	148	126	145
Viande dépecée.	19	22	35	38	57	102	130	102
Total.	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

Tandis que la consommation de la viande de bœuf a diminué (proportionnellement), celle de la viande de vache s'est très-sensiblement accrue. On constate également une forte diminution pour la viande de porc, déterminée probablement par la diminution de l'élève, motivée, à son tour, par le renchérissement de la pomme de terre. Le veau, le mouton, l'agneau et le chevreau sont entrés dans l'alimentation pour une part qui a peu varié. L'usage de la viande dépecée s'est accru sans relâche, sauf un temps d'arrêt en 1862.

On retrouve les mêmes faits sous une autre forme, c'est-à-dire en recherchant la consommation par tête de chaque nature de viande, pour les mêmes années. Les résultats de ce calcul forment l'objet du tableau ci-après :

	1816.	1820.	1833.	1839.	1844.	1849.	1854.	1862.
Bœufs	12.25	17.56	17.70	15.39	16.51	16.30	15.68	16.65
Vaches	5.33	4.40	5.58	6.00	5.86	6.13	7.86	7.36
Veaux	7.32	7.07	7.19	7.47	7.75	7.58	7.54	7.78
Moutons	7.44	7.72	7.45	7.83	7.86	7.67	7.89	7.89
Chevreaux.	0.64	0.59	0.66	0.76	0.76	0.87	0.78	0.67
Porcs	10.76	10.35	10.06	9.65	10.30	7.59	6.78	7.76
Viandes dépecées.	0.96	1.10	1.79	1.85	2.95	5.24	6.97	5.49
Total.	44.70	48.79	50.43	48.95	51.99	51.38	53.50	53.60

III. COMMERCE DES ANIMAUX DE FERME.

Dans un pays où l'usage de la viande tend à se généraliser, et où l'entrée du bétail étranger est à peu près libre, son importation, stimulée par les hauts prix, doit avoir une certaine importance. Nous allons en déterminer le mouvement à l'aide des documents officiels.

Mais rappelons d'abord les vicissitudes du droit d'entrée. Il est, depuis 1836, de 25 fr. pour les chevaux et de 15 fr. pour les poulains. Il est également de 15 fr., depuis 1816, pour les mules et mulets. Les ânes et ânesses qui acquittaient, depuis 1792, une taxe de 25 fr., en ont été exemptés en 1857. Le droit a été abaissé, pour les bœufs, de 50 fr. en 1826 à 3 fr. en 1853; pour les taureaux, de 15 fr. (1822) à 3 fr. (1853); pour les bouvillons et taurillons, de 15 fr. (1822) à 1 fr. (1853); pour les vaches, de 25 fr. (1826) à 1 fr. (1853); pour les génisses, de 12 fr. 50 c. (1822) à 1 fr. (1853); pour les veaux, de 3 fr. (1822) à 25 c. (1853); pour les béliers,

brebis et moutons, de 5 fr. (1826) à 25 c. (1853); pour les agneaux, de 30 c. (1826) à 10 c. (1853); pour les boucs et chèvres, de 1 fr. 50 c. (1826) à 0 (1857); pour les chevreaux, de 25 c. (1822) à 0 (1857); pour les porcs, de 12 fr. (1826) à 25 c. (1853); pour les cochons de lait, de 40 c. (1822) à 10 c. (1853).

Voici maintenant quel a été, pour les races chevaline et bovine, le mouvement de l'importation et de l'exportation. Les trois premiers chiffres indiquent la moyenne annuelle des trois périodes décennales de 1827 à 1856.

		1827-36.	1837-46.	1847-56.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.
Race chevaline .	Importation . .	15,127	26,247	19,329	16,817	13,750	18,040	15,677	14,604	12,197	12,790
	Exportation . .	3,598	6,405	5,732	6,275	7,180	7,368	9,258	7,765	7,181	9,140
Race bovine :											
a) Bœufs . . .	Importation . .	5,594	6,101	12,575	39,061	21,213	22,173	27,683	40,398	42,330	41,753
	Exportation . .	6,245	6,613	10,468	12,297	12,958	16,159	18,797	15,968	13,724	12,377
b) Taureaux . .	Importation . .	3,790	3,011	2,711	2,725	1,940	2,418	2,606	2,605	2,533	3,313
	Exportation . .	166	266	128	224	274	215	158	188	223	189
c) Vaches . . .	Importation . .	15,939	18,301	28,722	59,141	42,757	53,112	55,903	65,785	65,315	70,659
	Exportation . .	2,705	4,013	7,261	11,736	14,229	13,674	15,330	13,303	16,817	18,622
d) Bouvillons et taurillons . .	Importation . .		1,177	2,015	3,005	2,179	3,025	4,205	3,501	3,391	4,497
	Exportation . .	325	234	459	971	549	831	4,482	351	463	438
e) Génisses . .	Importation . .	2,004	2,015	1,475	3,953	2,680	3,135	4,374	3,675	4,145	5,788
	Exportation . .	111	290	869	1,151	882	1,339	2,122	1,127	2,178	2,455
f) Veaux . . .	Importation . .	11,748	14,138	19,514	31,343	31,051	30,704	35,448	41,383	43,203	44,427
	Exportation . .	862	2,137	3,864	7,406	6,008	5,222	6,526	6,402	7,452	7,456

Ce tableau donne lieu aux observations ci-après :

Race chevaline. — Malgré des oscillations en sens contraire déterminées par les besoins de l'armée, notamment aux époques d'armements extraordinaires (1840, 1854-1856, 1859), on constate une diminution sensible dans le mouvement d'importation des chevaux, témoignage évident de l'accroissement de la production en France sous la double influence des encouragements de l'administration des haras et de l'élévation des prix payés par celle de la guerre. D'un autre côté, on peut croire que les améliorations dont nos races sont incessamment l'objet, ont attiré l'attention de l'étranger, puisque nos exportations suivent un mouvement ascendant assez caractérisé. Maintenant, bien que les documents officiels soient muets sur ce point, il y a lieu de penser, en voyant l'Angleterre à peu près en tête des pays d'importation, que nous achetons surtout des chevaux de luxe et que nous exportons des animaux de travail.

Nous n'importons que fort peu, mais, au contraire, nous exportons beaucoup de mulets. L'importation a oscillé, sans mouvement bien déterminé dans un sens ou dans l'autre, entre 988 (maximum), en 1857, et 274 (minimum), en 1862; l'exportation entre 10,872, moyenne de la période 1827-1836, et 24,714 en 1861.

On sait que le Poitou est le centre de production de nos animaux de race mulassière, dont l'Espagne et l'Algérie sont les débouchés les plus considérables. Quant à la race asine, elle ne donne lieu qu'à un mouvement d'échange insignifiant, l'importation ayant varié entre 1,793 (maximum), moyenne de la période 1837-1846, et 461 (minimum) en 1859; — l'exportation entre 1,472, moyenne de 1837-1846, et 254 en 1859. Il est évident que la race asine, qui rendait de si grands services par sa sobriété, par la régularité et la sûreté de son allure aux époques de communications imparfaites, disparaît devant les améliorations dont elles sont l'objet. Il en sera probablement de même un jour de la race mulassière.

Race bovine. — L'influence de l'heureuse modification douanière de 1853 et du renchérissement continu de la viande se fait ici particulièrement sentir. Le mouvement (distraction faite de 1857, année de spéculations exagérées) est, en effet, rapidement ascendant à l'importation, pour les bœufs, les vaches et les veaux. Il l'est également, quoique à un bien moindre degré, pour les jeunes animaux ou élèves

(bouvillons, taurillons et génisses). Pour les taureaux, les entrées et sorties, sans importance d'ailleurs, sont à peu près les mêmes depuis 1827.

Si notre importation des animaux de boucherie s'est sensiblement accrue depuis 1853, notre exportation, sans marcher d'un pas égal, a également progressé. Pour les bœufs, elle a plus que doublé de 1827 à 1863; pour les vaches, elle a sextuplé; pour les veaux, elle a presque décuplé; enfin, pour les génisses, elle a vingtplié. Ces accroissements sembleraient indiquer que la plupart des pays voisins ont, à l'exemple de la France, ouvert librement leurs portes au bétail étranger. Cela est vrai au moins pour la Suisse et l'Angleterre.

Si l'on récapitule les entrées et sorties des animaux de race bovine, de 1827 à 1863, on obtient les moyennes et les quantités annuelles ci-après :

PÉRIODES et ANNÉES.	Nombre de têtes		ANNÉES.	Nombre de têtes	
	importées.	exportées.		importées.	exportées.
1827-1836 . . .	43,075	10,473	1859	114,567	37,440
1837-1846 . . .	44,773	13,463	1860	130,619	43,315
1847-1856 . . .	66,002	23,049	1861	157,347	37,339
1857	140,132	33,785	1862	160,820	41,657
1858	100,820	34,900	1863	170,437	39,517

On remarque que, sauf en 1858, le progrès est continu à l'importation, tandis qu'un temps d'arrêt se manifeste, à l'exportation, dans les trois dernières années.

(La fin au prochain numéro.)